



Territoires du Nord-Ouest (T.N.-O.)

Population : 45 605

Nombre d'écoles (M-12) : 49

Nombre d'élèves en M-12 : 8 700

Nombre de programmes d'apprentissage en ligne (M-12) : 2

Nombre d'élèves en apprentissage en ligne en M-12 : 103

Gouvernance et réglementation

La Loi sur l'éducation de 2009 permet à différents organismes scolaires « d'autoriser, de superviser, et d'évaluer l'utilisation des programmes d'apprentissage à distance dans l'application du programme d'enseignement » (p. 72). Le ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation (MÉCF) définit l'apprentissage à distance comme l'utilisation délibérée d'Internet et du Web, ainsi que des lignes téléphoniques pour tirer parti des outils de communication, des systèmes de gestion de l'apprentissage et autres ressources afin de surmonter les obstacles géographiques pour rendre cours et expertise accessibles à ceux qui ne peuvent suivre de formation en personne et ainsi former un « groupe virtuel d'élèves ».

De plus, la section 3.3 du Guide de l'enseignement des TNO présente une série d'exigences auxquelles les écoles doivent se conformer si elles souhaitent participer aux programmes d'apprentissage en ligne. Bien que le document concerne principalement l'éducation à distance et certaines exigences opérationnelles précises en lien avec la participation des écoles aux cours offerts par l'*Alberta Distance Learning Centre* (avec lequel le Territoire avait signé un protocole d'accord avant la création de la *Vista Virtual School*), il recommande que les écoles désignent un coordonnateur affecté à l'apprentissage en ligne, qu'elles prévoient une case dans l'horaire des élèves réservée à l'apprentissage en ligne, qu'elles adoptent un plan pour que les élèves terminent leurs cours dans les délais requis, et qu'elles prévoient un accès à des ressources supplémentaires appropriées.

Le processus de dix années du renouvellement de l'éducation (M-12) aux Territoires du Nord-Ouest (appelé « Renouveau en éducation aux TNO ») et les appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation ont justifié la mise en place d'un programme territorial d'enseignement à distance pour les petites écoles secondaires communautaires, mettant l'accent sur des conditions d'apprentissage équitables, synchronisées et relationnelles, et aussi semblables que possible des possibilités offertes aux élèves dans les écoles des grands centres. La solution d'enseignement à distance mise en place par le gouvernement, appelée Northern Distance Learning, est le fruit d'un partenariat avec le *Beaufort Delta Divisional Education Council*. On s'attend à ce que *Northern Distance Learning* continue de faire progresser les priorités et les engagements du gouvernement. *Northern Distance Learning* fait actuellement l'objet d'une évaluation formelle.

Programmes d'apprentissage en ligne (M-12)

Les enseignants du programme *Northern Distance Learning* sont basés à Inuvik. Les élèves de 22 autres écoles ont accès à un programme scolaire quotidien organisé en 5 blocs, avec l'aide d'un ou plusieurs assistants locaux. Les élèves interagissent avec les enseignants et leurs camarades de classe par vidéoconférence et utilisent un système de gestion de l'apprentissage sur des appareils fournis par le programme. Le programme utilise le système de gestion de l'apprentissage Moodle. Au cours de l'année scolaire 2024-2025, 81 élèves inscrits à 209 cours à distance proposés par de *Northern Distance Learning*.

De plus, en 2024-2025, environ 22 élèves de la 7^e à la 12^e année étaient inscrits à 48 cours en ligne, offerts par la *Vista Virtual School* (sous la tutelle de la *Pembina Hills School Division* en Alberta). Selon les données rapportées par la *Vista Virtual School*, sur ces 48 inscriptions, 26 cours ont été complétés tandis que les autres ont été retirées sans financement.

Programmes d'apprentissage mixte ou hybride (M-12)

Le ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation définit l'apprentissage mixte ou hybride comme un programme scolaire officiel dans le cadre duquel les élèves suivent leurs cours en partie en ligne, et en partie en personne. Cette définition correspond à la description de l'apprentissage à distance en ligne proposée par l'étude et conforme au *Northern Distance Learning* comme décrit dans la section précédente.

Aucune donnée supplémentaire relative à l'apprentissage mixte ou hybride n'a été fournie.

Références

Government of the Northwest Territories. (n.d.). *Education Renewal*.
<https://www.ece.gov.nt.ca/en/services/education-renewal>